YLEA®

Détecteur de fumée

Référence : 08546



Ce détecteur est certifié NF et EN 14604.

YLEA vous présente ce qui se fait de mieux en matière de détecteurs de fumée !

Le **détecteur de fumée** est un détecteur de fumée Normes Françaises autonome (**DAAF**) accompagné sa pile 9 v. Alcaline.

Les détecteurs de fumées sont obligatoires depuis le 8 Mars 2015.

Pour vous sentir en parfaite sécurité, une alarme vous préviendra quand la batterie s'affaiblit.

Le **détecteur de fumée** est un DAAF de dernière technologie avec capteur optique inclus.

En plus de reprendre tous les avantages des détecteurs de dernière génération, le détecteur bénéficie des avancées suivantes :

- Version évitant les fausses alarmes.
- Fonction pause.
- Mode silencieux.
- Alarme 85dB.
- Grille anti-insectes.
- Pile 9V remplaçable.
- Bouton test.

Pour installer au mieux un détecteur de fumée, suivez ces étapes :

- Placez le détecteur au plafond ou sur le mur, de préférence au centre du plafond ou à une distance maximale de 30 centimètres du plafond.

BESOIN D'AIDE ... CONTACTEZ-NOUS

contact@ylea.eu • www.ylea.eu

Echangez avec nos conseillers par chat du lundi au vendredi de 8h à 17h45.

- Installez le détecteur loin des ventilateurs, des sorties d'air et des fenêtres pour éviter les fausses alarmes dues à la circulation de l'air.
- Éloignez-vous des cuisines et des salles de bains : La vapeur et la fumée de cuisson peuvent déclencher des fausses alarmes. Évitez donc d'installer des détecteurs de fumée à proximité directe de ces zones.
- Il est recommandé d'installer un détecteur dans chaque chambre à coucher et dans les couloirs, ainsi que dans les zones de vie principales.
- Suivez les instructions spécifiques du détecteur de fumée que vous avez acheté, car elles peuvent varier en fonction du modèle.
- Une fois le détecteur installé, testez-le régulièrement pour vous assurer qu'il fonctionne correctement. La plupart des détecteurs ont un bouton de test intégré.
- Assurez-vous que les piles du détecteur sont remplacées régulièrement, généralement une fois par an. Certains détecteurs disposent de piles à longue durée de vie ou peuvent être connectés directement à l'alimentation électrique.

la **bombe aérosol de test incendie pour détecteur de fumées** peut vous intéresser.

Tous nos **conseils sur ce produit** sont disponibles dans notre rubrique "œil de l'expert"

? Assurez la sécurité de vos locaux grâce à notre **matériel de prévention des incendies** conforme aux normes en vigueur.